Parfois les feuilles sont laciniées comme dans les autres espèces (Gabès). Pédoncules grêles, très écailleux; capitules nutants, très gros achaines de 4 millimètres environ; aigrette à poils soyeux et satinés avec quelques soies scabres et denticulées, deux fois plus longues, situées au nombre de quinze ou davantage au centre de l'aigrette.

El Outaïa vers la montagne de Sel, Biskra, Gabès, Changuet Mighas (Lx.).

ZOLLIKOFERIA ANOMALA spec. nov. — Distinct de tout le groupe par ses pédoncules bien plus robustes, bien plus vite redressés, à peine écailleux; par ses feuilles bien moins amplexicaules et par son aigrette sétacée.

El Aricha, Hauts-Plateaux oranais.

L'ESPÈCE CHEZ LES *HERNIARIA HIRSUTA* J. Bauh.-L. ET *GLABRA* J. Bauh.-L.; CHEZ LES *SCUTELLARIA GALERICULATA* L. ET *MINOR* L.; par **M. D. CLOS**.

I. HERNIARIA.

Depuis que Jean Bauhin a désigné sous ces dénominations, qu'elles portent encore aujourd'hui, ces deux espèces d'Herniaires, dont il a donné une figure (*Histor. Plant. univ.* III, 378-379), elles ont été généralement admises, d'abord par Tournefort (*Instit.*) et par Linné (*Spec. Plant.*), et, après eux, par la très grande majorité des floristes. Néanmoins, dans la seconde édition de ce dernier ouvrage, on lit à la suite de l'*Herniaria hirsuta* : « affinis nimium præcedenti (*H. glabræ*), forte varietas » (p. 317), et, à ce même propos, dans le *Systema vegetabilicum*, édit. Murray, p. 212 : « *Fere varietas præcedentis* ». On ne doit donc pas être surpris que, depuis lors, certains phytographes aient émis le même doute, tels Lamarck (1), Marsch. de Bieberstein (2), Desvaux (3), Lecoq (4) ; que d'autres n'aient pas hésité, soit à considérer les *H. glabra* et *hirsuta* comme deux variétés d'un même type, tels

(1) Écrivant de l'*H. hirsuta* : « semble presque n'en être qu'une variété » (de l'*H. glabra*) (*Dict. de Bot.*, III, 124).

(2) Qui dit de l'*H. hirsuta*: « Ita vicina est *H. glabræ*, ut demta pube facile pro ejus varietate haberi queat » (*Flor. taurico-caucas.*, III, 173).

(3) « Il est bien difficile d'y reconnaitre plus d'une espèce » (*Flore de l'Anj.*, 311).

(4) « Cet *Herniaria* (*hirsuta*), qui peut-être devrait être réuni au précédent (*H. glabra*) »... (*Géogr. bot. de l'Eur.*, VI, 167).

Bergeret (1), Noulet (2), de Brébisson (3); soit à les réunir en une seule espèce : *H. vulgaris* Sprengel (*Syst. veget.*), *H. germanica* Döll (*Rein. Flora*).

Enfin, récemment, M. Guillaud, n'admettant qu'*Herniaria glabra*, écrivait à la suite : « varie à feuilles velues (*H. hirsuta* L.) » (*Flore de Bord.*, 1883, p. 37).

En ce conflit d'opinions, il pouvait y avoir quelque intérêt à rechercher si les deux sortes de plantes se distinguaient par d'autres caractères que ceux du glabrisme et du pilosisme assignés par Linné, et, en cas d'affirmative, s'ils en démontreraient la valeur spécifique. On a signalé à bon droit :

L'aspect général. — L'*H. glabra* est dit *læte viridis* et forme de plus larges touffes à la surface du sol, l'*H. hirsuta* étant vert cendré ou grisâtre ;

La ramification. — Le premier a les rameaux plus longs, plus grêles, le deuxième est dit *magis definite pinnatus* (Rchb.), et ces sortes de pinnules sont très rapprochées ;

Les feuilles. — Glabres dans l'un, hispides-ciliées avec un long poil terminal dans l'autre (4) ;

Les stipules. — Les supérieures ovales (*H. glabra*), oblongues (*H. hirsuta*) (ex Bertol.) ;

Les glomérules. — Multiflores dans le premier (ex Haller), où ils sont oblongs, spiciformes et glabres ; pauciflores, arrondis et velus dans le deuxième ;

Les fleurs et fruits. — Deux fois plus gros dans le premier que dans le second (Grenier) ;

Les péricarpes. — Inclus dans *H. hirsuta*, dépassant un peu le calice dans son congénère ;

La graine. — Ovoïde dans l'*H. glabra*, sublenticulaire dans l'*H. hirsuta* (ex Pouzolz) ;

La racine. — Plus grêle et plus courte dans ce dernier, « devenant avec l'âge, dans le premier, épaisse subligneuse » (Le Gall).

(1) « Les deux plantes dont nous venons de parler ne sont que deux variétés de la même espèce » (*Flor. des Bass.-Pyrén.*, II, 89).

(2) Admet *H. hirsuta*, lui rapportant comme synonymes *H. incana* Lamk, *H. latifolia* Lap., et comme variété *H. glabra* L. (*Flore du Bass. s.-pyrén.*, 245).

(3) Fait rentrer les deux, à titre de variétés, a. *glabra*, b. *hirsuta*, dans l'*H. vulgaris* Spreng. (*Fl. de Norm.*, 95).

(4) Néanmoins, M. Crépin a distingué une variété *ciliata* de l'*H. glabra*.

Les distinctions afférentes à la structure florale m'ont paru se réduire, à part la villosité, à des périanthes un peu plus grands et laissant sortir la pointe du péricarpe chez l'*Herniaria glabra*, tandis que cet organe est toujours inclus chez l'*H. hirsuta*.

Quelque caractère physiologique ne viendrait-il pas confirmer ces distinctions empruntées à la morphologie des organes?

La durée des deux espèces a été très diversement appréciée.

Elles sont dites l'une et l'autre *annuelles* (Linné, Dietrich, Loiseleur-Deslongchamps, Balbis); *bisannuelles* (Martial Lamotte, Ch. Royer); *bisannuelles* ou *pérennantes* (Revel); *annuelles* ou *bisannuelles* (A. de Vos), vivaces (DC., *Prodr.*, Mertens et Koch, Sebastiani et Mauri, Guépin, Le Gall, Delastre, de Pouzolz, Bras, Castagne, Boreau); *bisannuelles et vivaces* (Godet); *annuelles, bisannuelles, vivaces* (Grenier, Edm. Bonnet); *annuelles, vivaces, sous-frutescentes* (Bertoloni).

L'*H. hirsuta* reçoit le signe	⊙, et l'*H. glabra*	②	f. Gust. et Hérib.-Joseph,
—	⊙ —	♃	Saint-Amans.
— les signes	⊙ ② —	② ♃	Coss. et Germ., Bouvier, Martrin-Don. Lt et Barr., Bel.
—	⊙ ② —	⊙	Lamarck (*Dict.*).
—	⊙ ② —	②	Reichenbach.
—	⊙ ♃ —	⊙	Villars.

Voilà bien, ce semble, de quoi justifier ce doute émis par Marsch. de Bieberstein, en 1819 : « De duratione *H. glabræ* et *hirsutæ* nondum composita lis est » (*Flor. Taurico-caucas.*, t. III, *Suppl.*, p. 173).

Grenier a écrit à propos de l'*H. hirsuta* : « Cette espèce ainsi que la précédente (*H. glabra*) fleurit dès la première année, alors elle est annuelle; si l'hiver ou toute autre cause ne la détruit pas, alors elle refleurit la deuxième et même la troisième année. Dans ce cas on a pu dire légitimement que ces espèces sont bisannuelles ou pérennantes » (*Flor. chaîn. jurass.*, 267).

Ce résultat, obtenu peut-être dans quelque localité spéciale, ne concorde ni avec les assertions, soit de De Candolle, soit de Le Gall, ni avec mes propres observations (1). On lit dans le *Prodromus*, III, 367, du premier, à la suite de la description de l'*H. glabra* : « Certe perennis, sed per primum vitæ annum ex radice gracili videtur annua »; et dans la *Flore du Morbihan*, 210, du second, touchant la même espèce : « Vivace, à racine devenant par l'âge épaisse et presque ligneuse... » Et cette même durée lui est encore assignée par Schkuhr et par M. Lloyd.

(1) J'écrivais dès 1868 : « L'*Herniaria hirsuta* se distingue, par sa durée ordinairement annuelle, de l'*H. glabra*, plante pérennante » (*De la durée des plantes*, p. 40).

Dès 1810, Loiseleur-Deslongchamps avait été non moins explicite, écrivant de l'*H. glabra* : « Cette plante n'est point annuelle, comme tous les botanistes l'ont cru jusqu'à présent... Lorsqu'elle se trouve abandonnée à la nature dans un terrain non cultivé, sa racine se conserve et pousse chaque année de nouvelles tiges; c'est ce que j'ai reconnu... » (*Notice s. pl. à ajout. à la flore de France*, 44).

En nos deux Écoles de botanique, il se montre en ce moment (mi-janvier) en fortes touffes vertes et pleines de vie, tandis que l'*H. hirsuta* n'y est représenté que par quelques débris morts et complètement desséchés. J'ai toujours vu celui-ci annuel dans le Tarn, mais peut-être vit-il ailleurs deux ans dans des conditions exceptionnelles. Il n'est donc pas exact de dire, avec Ch. Royer (*Flore de la Côte-d'Or*, I, 145), que les deux espèces ne diffèrent que par la vestiture.

Enfin, quand les *H. hirsuta* et *glabra* croissent dans la même localité, on ne constate jamais, comme l'a bien reconnu ce botaniste, les *intermédiaires de ces deux plantes*, imaginés par Desvaux (*Flore de l'Anjou*, 311); et De Candolle a pu écrire de la première : « *H. glabræ*, hirsutie excepta valde similis, sed sata per 20 annos characteres servavit ex Rœmer et Schultz » (*loc. cit.*). Placées côte à côte dans les jardins botaniques, elles ne s'y confondent jamais, et n'ont jamais non plus, que je sache, offert d'hybride. Combien d'espèces de création plus ou moins récente pourraient envier leur légitimité !

II. Les Scutellaria galericulata L., minor L., pubescens Martr.-Donos.

Les deux premières espèces ont été adoptées par la très grande majorité des phytographes, bien que Lamarck, dès 1806, traitant du *S. minor*, ait jugé « cette espèce très voisine du *Scutellaria galericulata*... » (*Dict. de bot.* VII, 705). En 1837, Noulet disait qu'elle « n'offre... aucun caractère assez saillant pour en être séparée sûrement » (*Flor. du Bass. sous-pyrén.*, 525) ; mais plus tard il faisait figurer les deux comme espèces (*Flore de Toulouse*). De nos jours, les auteurs de la *Petite flore d'Auvergne* déclarent les « deux plantes parfois difficiles à discerner », et MM. Gillet et Magne (*Flore de France*, 3e édit., 373), Guillaud (*Flore de Bord. et de l'Ouest*, 137) tiennent le *S. minor* pour variété du *S. galericulata*.

En 1864, Michalet rapportait provisoirement à celle-ci une variété qu'il qualifiait de *parviflora* (*Hist. nat. du Jura*, Bot., 261). L'auteur, dix ans auparavant, avait décrit cette plante, observée par lui à Chaussin, dans les bois de Longwy, sous le nom de *S. minori-galericulata*, c'est-à-dire comme hybride des deux espèces, ajoutant *inter parentes* (*Mém.*

Soc. d'émul. du Doubs); mais il avait depuis « conçu quelques doutes sur son origine hybride ». Grenier s'est borné à admettre et à décrire les deux espèces linnéennes dans sa *Flore de la chaîne jurassique*.

Or, en cette même année 1864, de Martrin-Donos élevait au rang d'espèce, sous le nom de *Scutellaria pubescens*, le *S. galericulata* var. *pubescens* Mut. (*Fl. fr.* III, 53), faisant suivre la description de ces mots : « Cette plante, par la forme et la dentelure de ses feuilles, par la grandeur de ses fleurs et par son port, est intermédiaire aux *S. galericulata* L. et *S. minor* L. » (*Florule du Tarn*, 572). Si l'auteur a omis de dire qu'elle croît en compagnie des deux, il lui assigne pour unique localité, dans le Sidobre, Anglès, au Redondet, et Anglès figure aussi parmi les nombreuses localités où il a constaté la présence des deux autres.

La similitude de ces résultats d'observation, dans deux départements aussi éloignés l'un de l'autre que le sont le Doubs et le Tarn, doit faire présumer que Michalet était primitivement dans le vrai, et qu'il faut voir un hybride dans sa variété *parviflora*, de même que dans la prétendue espèce *S. pubescens* Martr.-Don. M. Focke est disposé à l'admettre pour celle-ci, écrivant : « In *S. pubescens* Martr.-Don. ist eine *S. galericulata* L. × *minor* L., vermuthet worden » (*Die Pflanzen-Mischlinge*, 339); et c'est le cas de rappeler que les faits d'hybridité ne sont pas rares chez les Labiées (1), ce dont témoigne, entre autres, le livre du savant allemand.

Là, au contraire, où les deux espèces ne viennent pas dans le même lieu, elles conservent, d'après mon examen, des caractères distinctifs spécifiques plus que suffisants. Je le constate chaque année aux environs de Sorèze (2) (Tarn), où le *S. minor* croît dans les marécages montagneux, tandis que le *S. galericulata*, plus rare, se trouve constamment en plaine au pied de la montagne; le premier y est toujours minuscule, surtout comparé à son congénère.

Les deux espèces restent encore invariables dans l'École de botanique de Toulouse, bien que cultivées en pleine terre l'une à côté de l'autre; il est vrai que les deux sont vivaces et ne s'y multiplient qu'en drageonnant.

Toutefois, il conviendra désormais de se méfier de l'hybridité dans

(1) Une espèce légitime de *Scutellaria* ne saurait être appelée *S. pubescens*, les deux *S. minor* et *galericulata*, dont l'aire à la surface du globe est très étendue, variant considérablement l'un et l'autre en fait de glabrisme et de pilosisme, si bien que Bentham a rapporté au *S. galericulata*, outre la var. *vulgaris*, les var. *pubescens* et *glaberrima* (in DC. *Prodr.*, XII, 425).

(2) C'est une des localités assignées à cette espèce par De Candolle, dans sa *Flore française*, où l'auteur déclare le *S. minor* moins commun que le *S. galericulata* (t. V, p. 573).

les localités où, végétant ensemble, elles paraîtront passer de l'une à l'autre.

Bastard a signalé, sous le nom de *S. intermedia*, une plante des environs de Laval, rapportée par Mutel (*Flore franç.* III, 53) au *S. minor;* serait-ce l'hybride en question? Elle paraît être peu connue.

LE GENRE *ONOTHERA* : ÉTYMOLOGIE ET NATURALISATION;
par **M. X. GILLOT.**

Parmi les plantes exotiques, qui se sont naturalisées avec la plus grande facilité en Europe et particulièrement en France, on peut citer le genre *Onagre* ou *Onagraire*, ONOTHERA, dont toutes les espèces, au nombre d'une centaine environ, sont américaines, à l'exception d'une seule d'entre elles qui habite la terre de Van Diemen, l'*O. tasmanica* (Cf. DC. *Prodr.* III, p. 45, où sont décrites 67 espèces; H. Baillon *Hist. des pl.* VI, p. 461).

I

Je ne saurais trop insister tout d'abord sur l'opportunité de réformer l'orthographe latine du nom générique qui doit être écrit *Onothera* et non *Œnothera*, comme l'ont répété tous les auteurs, à l'imitation de Linné.

La nécessité de mettre un peu d'ordre dans la Nomenclature a fait adopter d'une façon à peu près générale par les botanistes, à la suite des Congrès internationaux (1) et de discussions approfondies, la règle suivante : « Chaque groupe naturel de végétaux ne peut porter dans la » science qu'une seule désignation valable, savoir la plus ancienne, » adoptée par Linné ou donnée par lui et après lui, à condition qu'elle » soit conforme aux règles essentielles de la nomenclature » (Alph. de Candolle, *Lois de la nomenclature botanique*, 1867, p. 17, art. 15); ce qui ne doit pas empêcher cependant de citer un auteur « pour un nom de » genre qu'il aurait fait avant Linné et que Linné aurait adopté » (*ibid.* p. 29). Cette décision a été récemment confirmée, avec l'approbation de M. Alphonse de Candolle, par un comité de botanistes allemands qui proposent de faire dater les noms de genres et d'espèces seulement de l'année 1753, c'est-à-dire de la première édition du *Species plantarum*

(1) Congrès international de botanique tenu à Paris en août 1867; Congrès botanique de Bologne, 1882; Congrès international de zoologie à Paris, 1889; Congrès international de botanique à Gênes, 1892.